

Égypte/Monde arabe

11 | 2014 Ville et révolution en Égypte

Mobilisations pré-révolutionnaires : quand les habitants des quartiers populaires du Caire (se) manifestent

Agnès Deboulet et Bénédicte Florin



Édition électronique

URL: https://journals.openedition.org/ema/3263

DOI: 10.4000/ema.3263 ISSN: 2090-7273

Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

Édition imprimée

Date de publication : 6 avril 2014

Pagination: 39-65 ISBN: 978-2-905838-84-1 ISSN: 1110-5097

Référence électronique

Agnès Deboulet et Bénédicte Florin, « Mobilisations pré-révolutionnaires : quand les habitants des quartiers populaires du Caire (se) manifestent », Égypte/Monde arabe [En ligne], 11 | 2014, mis en ligne le 07 avril 2014, consulté le 07 juillet 2022. URL : http://journals.openedition.org/ema/3263 ; DOI : https://doi.org/10.4000/ema.3263

Tous droits réservés

Agnès Deboulet & Bénédicte Florin

MOBILISATIONS PRE-REVOLUTIONNAIRES: QUAND LES HABITANTS DES QUARTIERS POPULAIRES DU CAIRE (SE) MANIFESTENT

RÉSUMÉ

Cet article interroge l'origine et la continuité des mobilisations au Caire, une décennie avant la période révolutionnaire, en s'intéressant en particulier au nouveau destin des habitants des guartiers périphériques pauvres, souvent décrits comme informels. Les deux auteurs convergent dans leur analyse : ce n'est pas tant la misère que la cristallisation d'un sentiment d'injustice qui doit être interrogée et ce dernier trouve des éléments d'explication dans les mobilisations antérieures pour le droit au travail, le droit au logement et, plus largement, la justice. Dans le prolongement de ce raisonnement, il s'agit de voir comment ont évolué les expressions publiques du mécontentement dans deux situations urbaines proches. La première provient d'enquêtes de Bénédicte Florin sur les Chiffoniers qui sortent de la marge en manifestant suite à des actions très contestées du gouvernement et à certaines conséquences de la libéralisation du secteur et de sa reprise en main autoritaire. La seconde provient d'enquêtes menées par Agnès Deboulet sur les nouveaux secteurs d'insécurité foncière et la façon dont cette forme caractéristique de la mégapole débouche sur de nouveaux moteurs d'organisation et de coopération. Dans les deux cas, avant même la révolution, le tournant revendicatif étant bien amorcé et les habitants des quartiers défavorisés avaient mis en oeuvre de nouveaux leviers d'action.

MOTS CLÉS:

Le Caire, mobilisations, résistances, droit au logement, droit au travail.

ABSTRACT

This article questions the origin and the continuity of mobilizations in Cairo, a decade before the revolutionary event. It is taking a particular interest to the new fate of poor neighbourhoods (also described as informal). The two authors develop a very converging analysis: what has to be taken into consideration is more the crystallization of a feeling of injustice than misery. This feeling of injustice finds some explanations in previous mobilizations, be it associated with work claims, housing or more largely, justice. In line with this reasoning the autors aim is to scrutinize how public expressions of discontent have evolved in two quite similar urban contexts. The first one is produced by Bénédicte Florin surveys about dustmen expressing themselves out of their usual marginal places of residence and work. Their demonstrations followed very contested actions from the government in order to liberalize the sector and in parallel to reorganize it in an authoritarian manner. The second one results from Agnes Deboulet surveys about new sectors of land insecurity. It explores the relations between this main characteristic of the large mega-city and potential new engines of organization and cooperation. In both case studies, even before the Egyptian revolution, new set of protests were already established and residents of poor neighbourhoods had already acquired new registers of action.

KFYWORDS:

Cairo, Mobilizations, Resistances, Right to Housing, Right to Work.

A

u Caire, depuis le tout début des années 2000, les mobilisations populaires se sont multipliées. S'exprimant dans des espaces centraux ou excentrés, mais perçues par les acteurs dominants

comme des marges de la ville, ces mobilisations ont émané de populations qui (se) manifestent, qui tentent de se faire entendre et qui, en effet, avec plus ou moins de succès, vont faire parler d'elles. Dans une première partie de notre article, nous posons l'hypothèse que la marginalisation et/ou la pauvreté ne sont pas « par essence » productrices de mobilisation : c'est quand, par la voix des in-ouïs¹, ceux que l'on n'entend pas, elles se transforment en expression de l'injustice, qu'elles peuvent déboucher sur des mobilisations ou d'autres formes de résistance. Certes, ces mouvements populaires ont été éphémères, souvent réprimés sous l'ère de Hosni Moubarak; certes, ces manifestations de colère ont été suivies d'effets très inégaux, mais il n'en reste pas moins qu'elles ont contribué à la construction de « problèmes publics» 2 liés aux questions du droit au logement, du droit au travail et, plus largement, de justice. La deuxième partie de cette contribution se propose d'analyser le processus de construction d'un de ces « problèmes publics » lié, en premier lieu, aux revendications d'un droit à travailler émanant des chiffonniers du Caire : en effet, en raison de la réforme du système de gestion des déchets, décidée par l'État en 2000, la collecte des ordures est devenue un « problème public » de grande ampleur qui intéresse et fait intervenir de multiples acteurs aux relations complexes et, souvent, conflictuelles. Les chiffonniers se trouvent au cœur d'une véritable tourmente découlant d'une réforme néolibérale qui les exclut de fait. En second lieu, nous montrerons à quel point les mobilisations récentes ont pris pour appui les inégalités croissantes face au logement : les pressions de plus en plus fortes sur le lieu de

^{1.} Nous renvoyons ici le lecteur à la proposition de D. Boullier, « Choses du public et choses du politique. Pour une anthropologie des inouïs », 2009, pp. 1-14.

^{2.} Nous renvoyons ici à l'article de C. Gilbert et E. Henry « De nombreux travaux ont effectivement montré comment des situations, qualifiées de problématiques, acquéraient les traits de problèmes publics [...] et comment ces problèmes publics venaient à être inscrits sur l'agenda des autorités publiques [...]. Ce type d'approche a été utile pour montrer qu'un problème apparaissant avec une certaine « évidence » était en fait le résultat d'un processus complexe de mobilisation et d'action collective [...] », (Gilbert, Henry, 2012, p. 36).

résidence ont, comme dans d'autres pays, été au principe de nouvelles formes d'inquiétudes collectives. De Tel Aviv avec le mouvement des tentes³ à la place Taksim à Istanbul en passant par Rio, ou encore lors des manifestations européennes de novembre 2013 en solidarité avec les locataires menacés d'expulsion, les mobilisations sur le logement prennent une forme inédite et renouvellent les « répertoires d'action collectives »⁴.

DE LA MARGINALISATION À L'INJUSTICE, DE L'INJUSTICE À LA MOBILISATION

Quand les marges (se) manifestent

Depuis le début des années 2000, en Égypte et au Caire en particulier, on observe une fascinante convergence de « petits » mouvements sociaux qui s'apparentent à des stratégies de groupes parfois prédéfinies mais qui se construisent aussi « dans le mouvement revendicatif »5. Souvent passés inaperçus parce qu'éparpillés et sectoriels, ceux-ci n'ont pas été des « émeutes du pain », contrairement aux mouvements qui avaient lieu dans les décennies précédentes, mais la revendication de droits dont on a montré les liens avec la multiplication des ONG sur les droits humains durant la même période : « droit au logement », « droit au travail », « droit à la terre »⁶. La revendication de ces droits a souvent émané de populations et/ou d'espaces considérés comme marginaux par les pouvoirs publics pour toutes sortes de raisons qui seraient trop longues à développer ici, sauf à dire que nous focaliserons le propos sur des quartiers volontiers qualifiés d'« informels » et pauvres, voire très pauvres, même si pas nécessairement localisés sur les marges périphériques de la métropole⁷.

À titre d'illustration de ces manifestations, ce sont, par exemple, les habitants du quartier de Dûwîqa qui se mobilisent contre les autorités publiques et contre la lenteur et l'inefficacité des secours lorsqu'un pan de la falaise du Muqattam s'écroule, faisant 119 morts et blessés : dans ce quartier très pauvre et délaissé par les pouvoirs

^{3.} Bulle, 2013.

^{4.} Tilly, 1978.

^{5.} Tarrow, 1998.

^{6.} Deboulet 2011, Cabannes, 2013.

^{7.} La dimension « logement » de cet article a été permise par des observations de terrain menées par A. Deboulet, notamment dans le cadre d'un programme de recherches coordonné par Valérie Clerc : « Médiation publique dans les métropoles du Maghreb et du Moyen-Orient : concurrences foncières et accès au logement », IFPO, AUF, 2009-2011.

publics, le sentiment d'abandon et d'exclusion fait alors place à la colère. Autre exemple, les habitants de Boulag Abu 'Ela, quartier populaire central, très proche de la désormais célèbre Place Tahrir, ont tenté de résister contre le grand projet immobilier qui menace leur quartier, prolongeant des luttes plus anciennes⁸. Cette fois-ci, un procès au tribunal administratif leur a donné raison contre la décision d'expropriation, en attendant que le gouvernorat ne fasse appel⁹. Plus excentré, le guartier de Batn al-Bagara – littéralement les « Entrailles de la vache » – situé dans un « trou » de la ville (une ancienne carrière) est, quant à lui, totalement encerclé par de la promotion immobilière privée. Or, les promoteurs ont tenté de déloger les habitants par l'intimidation, avec le soutien de la police et à l'aide de « gros bras ». À la suite de la révolution de janvier 2011, ces derniers se sont associés pour contrer les promoteurs, arguant du fait que, désormais, ils « n'ont plus peur », « qu'ils ne se laisseront plus faire » et « qu'ils ont maintenant des droits » 10. Il semble bien que la révolution ait libéré au moins la parole comme l'explique un habitant de Boulag et comme le confirment ceux de Bath al-Bagara. Mais dès avant son avènement, les revendications se portent déjà sur le droit au logement et le droit à rester en ville, c'est à dire – et à la différence des revendications au droit au logement en Europe – essentiellement à ne pas en être expulsé, à gagner une forme de sécurité foncière et de stabilité résidentielle plutôt que le droit à accéder à un logement aidé. La dimension territoriale est donc éminemment première dans ces résistances qui surgissent puisque les protagonistes luttent pour défendre des espaces de vie et/ou de travail.

Les mobilisations pour le « droit au travail » vont, quant à elles, se multiplier cette dernière décennie, dans les usines textiles du Delta dont les ouvriers se mettent en grève¹¹, ou encore lorsque les paysans de Haute-Égypte organisent des sit-in devant le ministère de l'Agriculture ou, enfin, chez les chiffonniers du Caire dont nous parlerons ci-dessous. Une petite décennie avant la révolution, la société civile commence à tenir tête à l'autoritarisme en pratiquant non plus seulement la résistance silencieuse, mais des formes

^{8.} Ces luttes ont été documentées par Ghannam, 2002, et, plus récemment, par la thèse de doctorat en cours de M. Pappalardo, Université Paris Ouest-Nanterre, ainsi que dans l'article à paraître de P.A Barthel, A. Deboulet et M. Pappalardo, « Le « Caire 2050 » : l'entrée dans la compétition globale par le renouvellement urbain », in *La ville compétitive à quel prix* ?, Presses de l'Université Paris Ouest-Nanterre, à paraître en 2014.

^{9.} http://www.liberation.fr/monde/2013/09/15/le-cairerue-du-bras-de-fer_932088

^{10.} Ces citations proviennent d'entretiens menés par B. Florin à Batn el-Bagara auprès des chiffonniers qui y vivent et y travaillent.

^{11.} Duboc, 2011.

variées d'expression publique du mécontentement, facilitées par la multiplication des chaines privées de télévision et une audience de plus en plus internationale associée à l'usage du web, de la vidéo, des médias sociaux dont l'usage s'est banalisé.

Les réseaux sociaux relayeront à la fois les revendications spécifiques et généralistes tandis que les groupes de la contestation politique comme *Kefaya*¹² vont rassembler les différentes revendications et leur donner une dimension plus généraliste et « universaliste », en se référant notamment à la question de la démocratisation, des libertés, des droits de l'homme, etc.

La rhétorique de la justice

Ces deux guestions du droit au logement et du droit au travail, bien que dissociées dans les mobilisations pré-révolutionnaires, renvoient, de façon plus large, à celle de la « justice » qui sera, elle, particulièrement présente pendant la révolution égyptienne de 2011 : que ce soit le slogan « justice sociale » 13 – cdala ijtimcyya – brandi sur de nombreuses pancartes ou que ce soit la justice tout court ainsi que l'ont montré toutes les expressions renvoyant à la corruption du régime de H. Moubarak et appelant de façon explicite à un procès et donc à ce que justice soit faite. Evoquons encore, l'un des groupes participant à « la coalition des jeunes de la révolution de la colère » qui s'est baptisé « Jeunes pour la justice et la liberté », ou encore la nouvelle Fédération égyptienne des syndicats indépendants, créée pendant la révolution, qui a revendiqué pour sa part « le droit au travail (...), les droits à l'éducation, au logement, à la santé (...) ». Enfin, le mot « justice » est intégré au « Parti de la Liberté et de la Justice », fondé le 30 avril 2011 par les Frères Musulmans, vainqueurs des élections législatives et présidentielles.

Les autres slogans émanant de la foule de la Place Tahrir tels que « dignité » – karama –, « liberté » – horiyya – témoignent encore que, loin d'être une nouvelle « révolte des affamés » violemment réprimée par le passé (Farag, 2011, p. 43), la révolution politique du printemps

^{12.} *Ça suffit !* Sur cette dimension politique, voir Ben Nefissa, 2011, ainsi que la recherche de doctorat en cours de Youssef el Chazli.

^{13.} Le slogan « justice sociale » a été l'un des premiers scandés sur la Place Tahrir par l'élite intellectuelle, les partis de gauche, par Kefaya, les syndicalistes et les jeunes blogueurs libéraux. Sur Facebook, l'expression a été aussi fréquemment reprise par les activistes, associée aux revendications d'ordre économique et social, pour les droits des ouvriers et des travailleurs, sur l'inégalité des niveaux de vie, la hausse des prix, la détérioration des services publics, etc. Assez rapidement, des slogans plus concrets et radicaux ont pris le relai tels que « Le peuple veut le départ du président / la chute du régime / la mise à mort du président ».

égyptien constitue le point d'orgue imprévu des nombreuses contestations sociales évoquées ci-dessus, réclamant davantage de justice et émanant de lieux spécifiques (habitants des quartiers menacés), de catégories sociales spécifiques (ouvriers, fonctionnaires, paysans, etc.), de groupes politiques et de journalistes, ou encore des juges réformistes utilisant « *le tribunal comme lieu de contestation du politique* »¹⁴ (Bernard-Maugiron et Nasser, 2000).

Si les références discursives à la justice et au(x) droit(s) ont été particulièrement nombreuses en Egypte récemment, il n'est pas neutre gu'elles se soient localisées et focalisées Place Tahrir – « Place de la Libération » – espace public central devenu épicentre de la révolution avec l'ensemble du centre-ville (wast al-balad) : « L'occupation d'espaces publics, l'appel de parole permis par toutes ces tribunes ouvertes construit des collectifs multiformes et neufs. Parmi les thèmes gu'ils portent en commun, la revendication de justice est forte. La force de ces mouvements, c'est aussi de parvenir à entrer en résonance avec une part importante de la population du pays concerné (...) »15. Certes, la dimension spatiale de nombreux mouvements sociaux, précurseurs de la révolution de 2011, est assez évidente pour ceux qui se sont déroulés dans les espaces publics, visibles et proches des lieux du pouvoir de la ville-centre. Mais ils ont tendance à oblitérer, ou à relativiser, le rôle de ceux, moins visibles, mis en œuvre dans des lieux considérés comme des marges de la ville et émanant de populations souvent pauvres ou marginalisées dans le jeu urbain et politique, longtemps perçues comme silencieuses et invisibles. Avec justesse, Y. El Chazli insiste à ce propos sur l'importance des marches (masira) au lieu des stand-in jugés moins efficaces car « routinisés », couplées à l'« espace social » Tahrir. Là où les marches et manifestations sont réprimées dans les guartiers d'où elles partent (Shubra, Manshiat Naser...), cet espace social naît de la convergence de « plusieurs marches disséminées dans la capitale »¹⁶.

L'injustice : le moteur de l'action des « in-ouïs »

L'hypothèse posée ici est que la perception et le « vécu » de l'injustice constituent le « moteur de l'action » des marges. Pour le dire autrement, la marginalisation, en soi, ne pose pas vraiment de « problème », en tout cas peu, finalement, aux pouvoirs publics dans un État autoritaire et « la marge est souvent le seul espace où [les habitants] peuvent déployer leurs talents »¹⁷. On peut encore suivre R. Castel lorsqu'il écrit que la marginalisation est un « effet de procédures

^{14.} Bernard-Maugiron et Nasser, 2000, http://ema.revues.org/799

^{15.} Dufaux et al., 2011, http://www.jssj.org

^{16.} El Chazli, 2012, p. 858.

^{17.} Castel, 1996, p. 36.

concertées d'exclusion » et qu'elle est fondée sur des inégalités et produit des inégalités. Mais, pour autant, « toute marginalisation ne vaut pas injustice »¹⁸ et, dans le même ordre d'idée, toute inégalité ne vaut pas injustice. De ce fait, il nous semble que c'est la perception et le vécu de l'injustice qui expliquent les mobilisations émanant des quartiers populaires volontiers décrits comme des marges et qui se traduisent par des stratégies – ou plutôt ici, dans les exemples choisis, « petites tactiques des faibles »¹⁹ – de résistance, de protestation, voire de révolte, mises en œuvre afin de tenter d'atténuer les effets de cette injustice.

Quoi qu'il en soit, et pour paraphraser D. Boullier, « *les inouïs ont bien pris la parole* » : « in-ouï » au sens littéral, à savoir des « *êtres invisibles ou inouïs, ceux qu'on n'entend pas, parce qu'ils ne parlent pas via les médias reconnus dans un système politique donné* » ceux qui se trouvent « *interdits de parole* » ou pour lesquels « *la parole émergente se transforme en bruit, qu'elle y soit noyée et non entendue encore une fois* »²⁰.

Ces résistances n'ont pas été prises au sérieux et sont souvent passées inaperçues – par exemple, les manifestations de chiffonniers, qui ont pourtant fait plusieurs blessés, sont relatées par deux articles dans la presse²¹ parce qu'elles émanent de populations par avance disqualifiées, notamment de toute participation au politique; il s'agit d'habitants ou de groupes définis et qualifiés en fonction de leur manques plutôt que par leurs qualités (manque d'argent, manque de moyens, manque de culture, de savoir et de savoir-faire, d'expertise, etc.) comme le sont en général les pauvres dans les descriptions officielles ou même parfois savantes. De plus, lorsque ces *inouïs* parlent, ils revendiquent de « petites choses », localisées, individualisées : « *Leur parole est trop particulière, trop partisane, voire non rationnelle* »²². Cette parole est d'autant plus inaudible et interdite qu'il s'agit, encore une fois, d'un régime autoritaire qui a terriblement peur de « la rue ».

Cependant, et de façon peut-être inattendue (en tous les cas probablement pour les pouvoirs publics), ces multiples petites résistances des faibles, cumulées, répétées et associées à d'autres façons de faire, vont permettre la construction d'un problème public et devenir cause publique lorsqu'elle s'élargit aux autres strates de la société qui, elles aussi, frappées par les inégalités croissantes, « prennent la rue ».

^{18.} Gervais-Lambony, 2009, p. 15.

^{19.} De Certeau, 1990, p. 59.

^{20.} Boullier, 2009, p. 21 et p. 22.

^{21.} Dollet, 2003, p. 114.

^{22.} Boullier, 2009, p. 27.

LA CONSTRUCTION D'UN « PROBLÈME PUBLIC » : LE DROIT AU TRAVAIL DES CHIFFONNIERS

De l'espace public à la sphère publique ou comment sortir de la marge

Les mobilisations évoquées ci-dessus ont comme effet une « sortie de la marge », à savoir rendre publique, et ce dans l'espace public, l'injustice qui est faite. Cette sortie – au sens littéral, puisqu'il s'agit d'aller manifester – ne peut être que risquée et éphémère dans un pays où la loi d'état d'urgence²³, interdit tout rassemblement, toute réunion publique. Le fait que les manifestants connaissent cette loi et savent, par avance, que toute manifestation appelle une répression violente des forces de l'ordre rend compte, ici encore, de leur détermination à contrer l'injustice qui leur est faite.

Les manifestations et mobilisations des chiffonniers, récupérateurs de déchets hautement stigmatisés par le passé, illustrent ce processus. En effet, en 2000, la réforme du système de gestion des déchets attribue leur collecte à des multinationales européennes et exclut du jour au lendemain le secteur informel des *zabbâlin*²⁴ qui ramassait et recyclait les ordures de la ville depuis plus d'un demi-siècle : la réforme signifie que toute collecte des déchets s'apparente à du vol et que d'informel, leur travail devient illégal. Le 3 février 2003, les chiffonniers de 'Ard el-Lewa, petit quartier populaire d'un faubourg du Caire, organisent une manifestation spontanée, à l'issue de laquelle est décidé un rassemblement public avec des mots d'ordre : « Pour la protection des droits des travailleurs, contre l'agression de l'État! »²⁵. Les manifestants sont violemment dispersés par la police et

^{23.} En vigueur depuis l'assassinat de Sadate en 1981 et symbole de l'autoritarisme du régime de H. Moubarak, cette loi d'état d'urgence sera levée en mai 2012, puis rétablie en août 2013 et levée en novembre 2013.

^{24.} Le mot *zabbâlin*, – prononcer *zabbaline* – (*zabbal* au singulier) dérive du mot *zibbâla*, l'immondice, l'ordure, la poubelle. Le terme *zibbâla* est particulièrement lourd de sens puisqu'il constitue la racine étymologique de la matière déchet et de l'individu qui récupère, le *zabbal*; mais il renvoie plus largement à l'identité professionnelle, à la corporation des *zabbâlîn* et, enfin à leurs quartiers qui constituent des espaces exclusivement réservés au traitement des déchets et à l'élevage des cochons. La superposition des dimensions identitaire individuelle et collective, professionnelle et spatiale construit la corporation et l'ancre dans l'espace.

^{25.} Soazig Dollet était en 2003 au Caire dans le cadre de son travail de master de Sciences politiques sur *Une communauté traditionnelle face à la modernité. Le cas des zabbâlin du Caire*. De ce fait, elle a pu suivre de très près les changements en cours et les effets immédiats de la réforme sur la communauté des chiffonniers. Ceci explique qu'une partie des informations sur les mani-

les trois leaders sont arrêtés ; ils seront relâchés peu après. À Manshiat Nasser, autre guartier où vivent au moins 40 000 chiffonniers, le même sentiment d'humiliation et d'injustice prévaut : à la suite d'une réunion publique illégale, ils décident de bloquer la grande rocade qui passe en contrebas de leur quartier. La Sécurité d'Etat intervient violemment, il v a plusieurs blessés et quatre manifestants sont arrêtés²⁶.

La dimension spatiale est essentielle dans ce processus de « publicisation » de l'injustice mais, pour autant, le sentiment de ces populations²⁷ de ne pas être légitimes à occuper l'espace public et a fortiori à pouvoir s'v exprimer trop haut et trop fort a joué un rôle dans le choix des lieux de manifestation. Celles-ci se sont effet déroulées à proximité de leurs quartiers, ce qui a facilité un repli rapide lorsque les affrontements sont devenus trop violents. L'intériorisation du caractère éminemment autoritaire de l'État et de la violence de la police est l'un des facteurs expliquant les limites des mobilisations collectives dans l'espace public. Dans l'exemple de ces manifestations, l'échec n'est pas lié à une résignation de la part des zabbâlin, mais plutôt à la conscience aiguë du fait que les movens de pression ne peuvent se décliner dans l'espace public sans appeler, en retour, une répression brutale²⁸

La « crise » suscite de vifs débats au sein de la communauté des chiffonniers: les patrons, responsables d'associations et leaders religieux s'opposent aux manifestants et au principe même de la manifestation. Les individus les mieux placés optent pour des négociations avec le pouvoir politique. En définitive, c'est par le biais des interrelations, des réseaux de pouvoir, politiques et associatifs, qu'il est possible d'agir.

festations de 2003 relèvent de son travail. Nous y avons ajouté les deux seuls articles de Dena Rashed, journaliste de l'hebdomadaire Al-Ahram Weekly, parus sur ces manifestations : « Trashed Lives » et « Indigenous space ».

http://weekly.ahram.org.eg/2003/625/eg7.htm;

http://weekly.ahram.org.eg/2003/624/fe1.htm

^{26.} Dollet, op. cit., Rashed, op.cit.

^{27.} Avant 2002, les chiffonniers du Caire sont particulièrement invisibles dans la ville en dépit de leurs tournées quotidiennes de collecte des déchets : communauté hautement stigmatisée parce que copte (minorité religieuse), parce que vivant des déchets (le sale), parce qu'élevant des porcs (l'impur), les chiffonniers ont intégré le stigmate et ont adopté des pratiques de discrétion.

^{28.} Florin, 2011a et 2011b.

Un nouveau « problème public » : les déchets et leurs récupérateurs

Il est certain que les manifestations échouent à faire reconnaître un droit au travail des chiffonniers (qui commencerait par un droit d'accès aux déchets), mais c'est indirectement à partir d'elles que se construit progressivement le « problème public ». Certes, ces manifestations ont été très localisées, mais aussi infimes puissent-elles paraître, elles sont porteuses d'un changement d'un autre ordre : l'occupation de l'espace public ; la multiplication de réunions publiques dans les quartiers de chiffonniers ; la diffusion des nouvelles entre les quartiers ; la prise de parole « publique » de ceux que l'on n'avait jamais entendus jusqu'alors, dénonçant l'injustice faite aux chiffonniers, laissés-pour-compte des politiques de libéralisation économique et de modernisation urbaine²⁹.

Quoi qu'il en soit, s'élabore un « problème public », se construisant autour des déchets et qui concerne directement le droit au travail de la corporation des chiffonniers reposant sur leur accès aux ordures.

Avant les années 2000, la question des déchets est relativement absente des débats publics et les *zabbâlin* sont davantage connus à l'étranger que chez eux. Mais l'arrivée des entreprises étrangères de collecte, les réactions des *zabbâlin* et la prise de parole de leurs leaders vont mettre au grand jour dans les arènes publiques le problème des déchets et le rôle de la corporation : les médias s'intéressent à eux (plusieurs chiffonniers passent à la télévision ; de nombreux articles paraissent sur « *nos zabbâlin* ») et s'ouvrent des débats à l'Assemblée nationale faisant intervenir des représentants de la corporation des chiffonniers, des religieux, etc.

Les arguments discursifs mis en avant pour défendre le travail des chiffonniers peuvent être résumés ici : la quasi-gratuité et l'efficacité du porte-à-porte et de leur système de collecte, leur expérience du recyclage puisqu'ils recyclent 80 % de ce qu'ils récupèrent, leur productivité et leur force de travail, la dimension environnementale et écologique de leur savoir-faire professionnel, reconnue dans les

^{29.} On ne détaille pas ici les modalités de la réforme concernant les déchets sauf pour préciser qu'elle s'inscrit dans une idéologie « modernisatrice » très prégnante qui fait le choix de déléguer le service de collecte des déchets à des multinationales étrangères sans possible intégration des chiffonniers : ces derniers, aux façons de faire jugées archaïques, ne peuvent être « pensés » comme des acteurs susceptibles de jouer un rôle dans le nouveau système en dépit de leur expérience. Cette négation de leur rôle a suscité un sentiment d'humiliation et d'injustice très fort chez les chiffonniers.

instances internationales, mais pas dans leur propre pays³⁰... Toutes choses qui, jusque-là, étaient totalement et volontairement ignorées des pouvoirs publics.

La publicisation de la communauté et de ses activités et expériences professionnelles, s'ajoutant aux obstacles auxquels sont confrontées les entreprises étrangères mal préparées au terrain cairote³¹ et, plus généralement, aux difficultés d'application de la réforme, ont un effet inattendu à savoir la participation des habitants du Caire aux débats. Ainsi, les médias relatent-ils le mécontentement des Cairotes. habitués à l'ancien système de collecte au porte-à-porte, ayant établi des relations de confiance avec « leur zabbâlin » qui, de plus, leur coûtait beaucoup moins cher que la taxe imposée sur leurs factures d'électricité pour le nouveau service de collecte, mal rendu, par les entreprises étrangères. Effectivement, les grèves des employés se multiplient et, à de nombreuses reprises, les rues sont jonchées d'ordures, en particulier lors de périodes chaudes. La saleté de la ville et les risques sanitaires qui en découlent contribuent, eux aussi, à la construction du « problème public » dont chacun est victime et dont chacun va parler, obligeant les autorités à réagir et à ouvrir des « pourparlers ».

C'est sans doute la première fois en Égypte que se déroulent des négociations intégrant des représentants de l'économie informelle, qui vont se traduire par la signature de contrats de sous-traitance de la collecte aux chiffonniers, amorçant ainsi une reconnaissance partielle du secteur informel de la collecte. Mais ces transactions excluent clairement les « petits zabbâlin », les moins bien placés dans la hiérarchie professionnelle ou ceux qui travaillent dans les petits quartiers et qui ne sont pas représentés par des leaders (patrons d'atelier ou association) : ces derniers, très amers, se sentent exclus du processus en cours³². La réforme et ses effets n'ont sans doute qu'accentué et mis au jour les inégalités professionnelles au sein d'une corporation désunie sur les modes de contestation et éparpillée géographiquement. À ceci s'ajoutent les concurrences et conflits entre les associations qui ont été avivés par la crise.

Enfin, les négociations conclues entre les responsables politiques et administratifs (ministère de l'Environnement, Gouvernorats, Agences de propreté), les entreprises privées étrangères et égyptiennes et les chiffonniers se traduisent par le droit au travail de ces derniers : pour ceux qui ont conclu des contrats de sous-traitance, la collecte des

^{30.} Dollet, 2003.

^{31.} Debout, 2012.

^{32.} Entretiens menés par B. Florin en 2007, 2009, 2010 et 2012 dans les quartiers de *zabbâlin* de Ard el-Lewa, Batn el-Baqara et Manchiat Nasser.

déchets est redevenue légale et reconnue; ils sont même payés pour ce service par les entreprises. Il semble que toutes les décisions prises aujourd'hui intègrent peu ou prou des représentants de la corporation – hormis pour l'abattage des porcs, évoqué ci-dessous.

Les cochons : une cause indéfendable et une injustice flagrante

En mai 2009, en raison de la grippe H1N1, malencontreusement surnommée « grippe porcine », le gouvernement, sur ordre du Président, fait procéder à l'abattage de 300 000 porcs. L'Égypte est le seul État au monde à prendre cette décision, éminemment politique sous couvert d'urgence sanitaire, alors même que de nombreux spécialistes et responsables internationaux avertissent les autorités de l'inutilité de l'abattage – les responsables de la FAO, l'OMS, etc. Dans le pays, loin de s'opposer à l'abattage, les députés ou religieux coptes légitiment le choix des autorités et, de manière générale très peu de voix – qui auraient pu émaner des scientifiques, intellectuels ou opposants laïcs – s'élèvent pour s'opposer à cet abattage et ceux qui s'y risquent sont immédiatement critiqués avec virulence³³: les porcs sont indéfendables.

Il s'agit d'un « coup fatal » pour les chiffonniers : les cochons se nourrissaient des 40% de déchets organiques collectés et constituaient pour eux un véritable « capital sur pattes », puisqu'ils pouvaient en vendre à bon prix la viande et un excellent compost issu du lisier. Les confrontations sont très violentes entre la police anti-émeute et les *zabbâlin*³⁴. Plusieurs vidéos tournées à Manchiat Nasser et mises en ligne sur internet montrent l'amateurisme de l'abattage et l'opposition des *zabbâlin* aux forces de l'ordre : insultes, bagarres, jets de divers projectiles, etc. Les *zabbâlin*, s'accordent à dire que l'explication de l'abattage ne réside pas dans la grippe H1N1, mais est dirigée directement contre eux. Leur résistance est verbale, physique et collective mais aussi individuelle – certains chiffonniers tentent de sauver leurs bêtes en les cachant, ou vont les abattre eux-mêmes pour essayer de vendre la viande.

Pour les habitants de ces espaces en marge (sociale et spatiale), ce qui déclenche le sentiment d'injustice, de colère et de résistance, c'est bien sûr le carnage de leurs animaux, mais encore davantage l'intrusion violente dans les quartiers jusqu'à l'intérieur de leurs habitations qui ont été fouillées et c'est le sentiment d'être profondément bafoués dans leur identité professionnelle.

^{33.} Lire à ce sujet l'article très documenté de M. Tadroz, 2010.

http://www.youtube.com/watch?v=jwMIIw7rCSc

MOBILISATIONS AUTOUR DU LOGEMENT : L'INSÉCURITÉ FONCIÈRE COMME MOTEUR

Les mobilisations sous forme de manifestations ont été quasiment absentes du paysage social et urbain avant les années 2000. Celles-ci marquent un tournant majeur à propos duquel certains chercheurs précurseurs (Ben Nefissa, 2008, Singerman, 2009) ont identifié des convergences de luttes et surtout une effloraison de mobilisations sans précédent, même si discrètes et à bas bruit. Certains actes urbains se sont manifestés par de vifs rejets, davantage exprimés sous formes d'émeutes avant ces années 2000, par exemple en cas de menace de démolition, lorsque les habitants menaçaient de se jeter sous les bulldozers. Or, les mobilisations apparaissent récemment et avant la révolution, en particulier dans les quartiers périphériques ou les quartiers dénués de sécurité foncière.

Il y a une étrange coïncidence temporelle de formation de ces mouvements qui permet d'esquisser un parallèle entre mouvements ouvriers et mouvements sociaux urbains. Cette coïncidence permet de s'interroger sur les points communs, ceux qui fédèrent le mécontentement et le sentiment d'injustice des habitants et qui renvoient ainsi à des éléments de structure.

Convergences économiques, politiques et sentiment d'injustice

La multiplication des conflits sociaux depuis une décennie attestait déjà la montée en force d'un sentiment d'injustice que certains qualifient de « globale » et plurielle. Cette représentation par les résidents « ordinaires » ou simples citadins de la réalité socio-politique et économique combine une appréciation critique de plusieurs registres, celui des inégalités mais aussi de l'arbitraire. Transversale à ces deux aspects, on peut dire que joue la représentation – même dénuée de chiffres sur lesquels arrimér la démonstration – de la capitalisation des surprofits par une minorité à la faveur de la libéralisation et de la concentration économique que celle-ci autorise³⁵. La place des guartiers populaires et la faiblesse des investissements structurels de secteurs totalement délaissés sont dorénavant questionnés et mis en balance avec l'augmentation des inégalités et l'ampleur des collusions entre pouvoir économique et politique dans le Monde arabe depuis les années 2000. Ainsi, le développement des inégalités devient extrêmement sensible dans les quartiers d'habitat précaire, y compris aux yeux des habitants. Ceux-ci sont dorénavant englobés dans la ville, exposés de plein fouet à la vision de l'autre mais aussi à l'augmentation des valeurs

^{35.} Deboulet, 2012, a.

foncières et immobilières. Sans doute encore davantage que dans la *rurapolis* égyptienne³⁶, une situation de crise environnementale apparaît de façon évidente lorsqu'aucun déchet n'est collecté dans les quartiers populaires (hormis bien sûr à Manshiat Nasser) et que la population y croît de façon beaucoup plus rapide que dans le reste de l'agglomération – 2,5% pour l'ensemble des quartiers dits informels contre 2,1% par an pour le reste de l'agglomération entre 1996 et 2006³⁷. Ainsi, à Ezbet Khaïrallah, sur 186 hectares urbanisés, seule une portion, couvrant moins d'un tiers du territoire, fait l'objet d'un ramassage et encore, par une ONG (*Khaïr wa baraka* ou encore dénommée Peace and Plenty) car le gouvernorat refuse de prendre en charge l'ensemble du secteur.

La logique d'un gouvernement par projet qui se substitue à des politiques publiques va trouver son aboutissement dans « Le Caire 2050 »³⁸. Jamais auparavant, en effet, les quartiers précaires n'étaient autant apparus comme des obstacles à l'idéal d'une ville internationale. Au début des années 2000, les tentatives d'éradication totale ou par grignotage se multiplient³⁹. En parallèle, on voit poindre de nouvelles formes de résistance dans les quartiers populaires, qui touchent maintenant directement la question de la sécurité foncière.

Pour rappel : ce qui existait « avant »

Dès les années 1980, puis surtout dans les années 1990, plusieurs quartiers d'habitat populaire s'étaient singularisés par des mobilisations d'ordre juridique comme en ont témoigné des procès pour suspendre des démolitions ou expropriations dans le cas de tracés de voiries ou d'élargissement de voies. L'originalité des revendications témoignait d'une relative confiance dans la justice rendue par les tribunaux. On en veut pour preuve des actions en justice intentées pour la reconnaissance de quartiers squattés. Elles aboutissaient au mieux à un statu quo et restaient contenues à l'échelle locale. Au demeurant, les conditions de réussite de ces recours juridiques pouvaient dépendre des ressources locales mobilisées et, notamment, de la présence d'avocats résidant dans le guartier, acquis à sa cause et capables d'activer les réseaux clientélistes habituels, notamment les députés du PND pour leur secteur. Pour l'« affaire de Ezbet Khaïrallah » que nous avons suivie – et qui s'est étalée sur presque deux décennies⁴⁰ – la revendication en reconnaissance de l'existence même de cet immense quartier, établi sur

^{36.} Denis, 2011.

^{37.} Séjourné, 2011.

^{38.} Barthel, Mongid, 2011 et Tarbush, 2012.

^{39.} Deboulet, 2012, b.

^{40.} Enquêtes menées par A. Deboulet entre 2009 et 2011.

des terrains publics occupés sans titre, a fait fi de l'autonomie politique des requérants et a aussi coïncidé avec une stabilisation du quartier. Un des temps forts de la mobilisation fut, par exemple, l'inauguration par le député du nouveau nom du secteur « Madinat al Khaïrallah », le terme de « ville » apparaissant plus respectable à ce stade du développement que celui du « ezba » (ferme, établissement agricole).

Les travaux de terrain ont permis, presque systématiquement, de relever des contestations locales dans les quartiers populaires avant la révolution. Mais les actes d'opposition restaient localisés et ne remettaient pas en cause un système ; de plus, le mode d'expression du mécontentement et de la critique avait exclu l'occupation de la rue jusqu'aux années 2000. Si, jusqu'à la fin des années 1990, on se battait pour « son » quartier sans se mettre réellement en danger, les mouvements ont commencé à s'élargir, à se multiplier et à invoquer des revendications de justice. La multiplication des conflits de tous ordres amène les résidents concernés par les violations des droits au logement et à l'ancrage à dépasser l'auto-limitation liée au risque de l'engagement, caractéristique des situations autoritaires⁴¹. Sur le plan spatial, ces mouvements assument, à partir des années 2000, une recherche de visibilité avec, comme en Argentine, quelques occupations de route et autoroutes, des manifestations ponctuelles puis des rassemblements élargis aux militants des différentes composantes du mouvement pour le droit au logement et avec leur assistance. Or, aujourd'hui, ce type de mobilisation se prolonge par une coopération élargie à d'autres sphères de la société civile et à des professionnels qui permettent de mettre en place la cause en réseau. Les mobilisations passées et les efforts d'auto-prise en charge de leurs espaces de vie par les habitants, même très insuffisants (centres communautaires, édification de réseaux privés d'assainissement) jouent sur une volonté conjointe d'émancipation sociale et de transformation avec des initiatives d'urbanisme participatif⁴². Mais l'ensemble de ces initiatives et revendications prend un autre contenu et une assise nouvelle alors que se profilent de nouvelles sources d'instabilité résidentielle.

Le tournant revendicatif

La situation des quartiers populaires devient très sensible dans les années 2000 alors que se précisent les menaces de toutes sortes mettant un terme à la relative tranquillité (corollaire du laissezfaire) de ces espaces durant les années 1990. Ces résistances sont énumérées par Manal al-Tibi⁴³ qui fait état de la multiplication des

^{41.} Vairel, 2008.

^{42.} Stadnicki, 2013.

^{43.} Entretien mené par A. Deboulet auprès de Manal al Tibi, responsable

luttes visibles et expressives dans des quartiers précaires soumis à des menaces plus fréquentes qu'auparavant et à un grignotage d'évidence, en particulier pour les faubourgs anciens aujourd'hui convoités. Ces cas emblématiques surviennent dans un marché plus que tendu : en 2007, la démolition de Kalaat el Kabsch, quartier ancien péricentral (Zeinhom), au motif du risque d'incendie, a suscité des manifestations durant 14 jours, fait plusieurs blessés et a été relayé par la presse. Grâce aux relais médiatiques liés à leur présence hyper-centrale et à leur participation importante à la révolution, les habitants de Boulaq ont gagné de haute lutte une trêve dans leur combat politique et juridique contre l'expropriation⁴⁴.



Photo 1 : Batn el-Baqara encerclée par la promotion immobilière récente. Crédit : Bénédicte Florin.

du Centre égyptien pour les droits au logement (ECHR), le 29 Décembre 2010 ; voir Deboulet, 2011.

^{44.} http://www.liberation.fr/monde/2013/09/15/le-cairerue-du-bras-defer 932088

Mais, dans les quartiers périphériques, considérés comme 'ashwaiy ou informels, les habitants apprennent à faire face à des menaces d'expulsion sans précédent. C'est le cas pour des secteurs géographiquement circonscrits, dans lesquels la mobilisation peut sembler a priori plus facile à mettre en œuvre notamment du fait des réseaux d'interconnaissance, tels que le secteur de Zarayb à Ard al Liwa' à la fin des années 1990 où s'est créé en 1998 un « comité populaire pour la défense » du guartier suite à une décision de démolition en vue de construire des rampes d'accès à une voie rapide - de mêmes phénomènes ont été documentés pour le périphérique du Caire (Dorman, 2009). Dans ce même quartier, une décennie plus tard, les mobilisations contre les démolitions de kosk⁴⁵ ou de modestes. boutiques témoignent des fréquentes tentatives d'éradiquer le petit commerce informel. On peut aussi évoquer les expropriations à Batn el-Bagara ou dans le vieux quartier dégradé de Darb al Labban près de la citadelle : dans ce dernier cas, elles sont le fait de promoteurs privés, associés aux services des Antiquités, avec une maîtrise d'œuvre française dans l'objectif de réaliser des hôtels et résidences haut de gamme. Dans le premier cas, les habitants-chiffonniers ont fait face à des pressions de toutes sortes de la part de promoteurs immobiliers voulant récupérer leurs terrains, aidés par la police, des « gros bras » et par des géomètres venus mesurer les parcelles et leur proposer des petites sommes pour leur rachat. L'objectif est également d'isoler les familles récalcitrantes en rachetant tous les terrains alentours, ce qui rend les menaces plus dangereuses. La situation professionnelle de certains habitants s'est tellement dégradée que certains ont dû accepter le rachat de leur terrain ; toutefois, la plupart d'entre eux s'y opposent : depuis la révolution, ils annoncent haut et fort qu'« ils ne partiront pas et ne se laisseront plus faire »46.

^{45.} Les *kosk* sont des habitations précaires, parfois construites en bois : elles peuvent avoir été édifiées par les autorités pour héberger temporairement des habitants qui, n'ayant jamais été relogés, y vivent toujours ; par extension, *kosk* désigne un habitat exigu et fragile, mais aussi les « kiosques » à journaux, cigarettes et épicerie/confiserie installés sur les trottoirs, aux carrefours, etc.

^{46.} Entretiens menés par B. Florin à Batn el Baqara en novembre 2012.

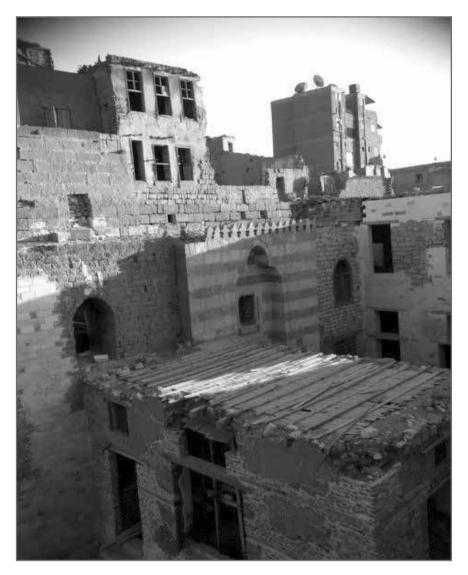


Photo 2 : Darb al Labban, dégradation avancée pour rachat hâtif. Crédit : Agnès Deboulet.

Les mobilisations concernent aussi de vastes secteurs urbanisés et des bastions urbains populaires jusque-là jugés imprenables. Ainsi en est-il à Imbaba où la mobilisation se caractérise par l'action autour d'une nouvelle cause : l'expropriation massive pour motif d'utilité publique puisqu'il s'agit d'élargir des routes permettant ainsi de préfigurer la future zone résidentielle qui devrait être bâtie sur le site d'un ancien aérodrome. Cette mobilisation relaie une figure connue du propriétaire-citoyen tandis que les locataires, très nombreux dans le secteur,

sont privés d'accès à la parole. Le comité populaire, *ligan shaabiya*, rassemble ainsi une population masculine entre deux âges qui se situe en dehors du champ d'action des principales ONG et revendique son apolitisme tout en assumant le fait que certains membres soient proches du Tagamou (un parti politique de gauche). Le comité refuse les compensations, jugées inappropriées, mais également le principe du tracé des voiries réalisées sans concertation⁴⁷. Dans ce contexte de désinformation, il s'oppose également à la valorisation immobilière du terrain de l'ancien aérodrome et souhaite son affectation à un espace public. Dans l'une des villes les plus densément peuplées au monde et dans un quartier de près d'un million d'habitants, cette « aération » nécessaire devient ainsi une cause publique assez récente et inédite. Agglomérant ses membres par opportunité, le comité se caractérise par un discours global sur le « caractère affairiste » de ce plan d'urbanisme, qui le relie parfaitement aux ambitions du plan « Cairo 2050 ».

Depuis une petite dizaine d'années, les mobilisations pour la protection des zones naturelles sont aussi apparues, coïncidant avec les stratégies de reconquête menées par l'armée et le gouvernement qui n'ont de cesse de vouloir les récupérer à des fins d'urbanisation. Il s'agit notamment de plusieurs îles nilotiques, habitées par un assemblage de cultivateurs, de pêcheurs et de populations de la classe moyenne intellectuelle installée à Waraq près d'Imbaba, sur l'île de Dahab (dont les résidents ont recours à l'aide du Centre égyptien pour les droits au logement depuis 2001) ou sur l'île d'al Qorseya. Sur cette dernière, le conflit récent a été documenté par M. Madoré, en 2013 : suite au décret d'expropriation des îles en 2001, naît une controverse considérable. Une première tentative d'expulsion par l'armée a lieu en 2007, faisant un mort et plusieurs blessés. Tout au long de ce processus. la forte mobilisation rassemble une population hétérogène allant des pêcheurs pauvres, dans un quartier encore sans assainissement, et deux familles disposant d'un fort capital social – un artiste peintre et un médecin. La mobilisation joue sur un fond d'incertitude foncière puisque les cultivateurs ne peuvent se prévaloir d'une pleine propriété mais seulement de titres locatifs peu reconnus et opposables. Qualifiés de squatters, les occupants qui s'acquittent pourtant de taxes foncières et les pêcheurs sont obligés de fournir d'hypothétiques preuves de propriété et des certificats de travail impossibles à se procurer, aboutissant progressivement à un processus de « criminalisation »⁴⁸, qui rappelle fortement le processus décrit ci-dessus dans le cas de l'abattage des porcs de Manshiat Nasser.

^{47.} Informations issues d'observations de réunions en 2010 et 2011 ainsi que du mémoire de V. Leconte, « Aménagement d'une friche dans un quartier informel : étude du quartier d'Imbaba au Caire », sous la dir. de A. Deboulet et P.-A. Barthel, 2010.

^{48.} Madoré, 2013.

Conjuguée avec l'urbanisation toujours aussi considérable de la ville qui accentue les désirs de « retour en ville » de classes moyennes condamnées à la périphérie lointaine, la démesure dont témoigne le projet métropolitain et global « Cairo 2050 » rejette tous les quartiers populaires dans une zone d'ombre d'un nouvel ordre, celle de la carte 3D qui aplanit et neutralise l'existant en valorisant une vision high-tech du futur. Face à la globalisation des propositions de réaménagement urbain basées sur la rhétorique des grands projets (100 grands projets fleurissent ainsi dans la vision du Caire 2050), les citoyens utilisent également de nouvelles armes, celles du 2.0 – ainsi en est-il du groupe Facebook contre l'éviction du quartier Ezbat Arab Abu Regeila ou bien d'autres dorénavant.

Ajoutons que, en 2008, la création de l'ISDF (Informal Settlements Development Found) va également en partie dans ce sens, en créant une nouvelle géographie du risque qui correspond assez largement avec celle des secteurs de renouvellement urbain⁴⁹. Les alertes furent suffisamment nombreuses et les relogements dans les villes nouvelles en nombre suffisant pour que les résidents, à leur tour menacés d'expulsion des quartiers précaires, au motif d'une localisation jugée dangereuse⁵⁰ mais jamais expliquée publiquement, se soient inquiétés de leurs droits et commencent à consulter les autorités locales (arrondissement), des juristes et/ou certaines associations de défense du logement. Dans les exemples pris à Ezbet Khaïrallah, les résidents voient, là encore, l'Etat comme source de troubles et de déstabilisation. Ces petites mobilisations sont mues par l'inquiétude : les diverses démarches entreprises et la peur des émeutes ou du déclenchement de mobilisations plus larges et incontrôlables expliquent que le programme de l'ISDF n'ait pas progressé au Caire et à Suez, deux villes d'où a d'ailleurs démarré la révolution.

Ainsi, un discours national relatif aux droits au logement et au droit à la ville apparait dans le monde agricole soumis à une rude épreuve de récupération des terres. Il s'étend au milieu urbain où le processus de « récupération des terres » à des fins immobilières n'est certes pas nouveau, mais s'amplifie considérablement durant la dernière décennie. Avec le travail des réseaux sociaux et des ONG telles que, notamment, Housing and Land Rights Network, le Centre égyptien pour les droits au logement (ECHR), des tentatives de fédération de quartiers informels (parmi lesquels Bachtil et Dûwîqa) par des militants ou architectes engagés, des mobilisations

^{49.} Amnesty International, 2011, Deboulet, 2012b.

^{50.} Le caractère justifié ou injustifié de cette catégorisation étant au principe de bien des oppositions. Sources : interview avec des militants et observation de deux réunions de l'association ainsi que le mémoire de V. Leconte, 2010.

se fédèrent sur un plan rhétorique et pratique et aboutissent à former un point de vue anti-expulsion forcée. Celui-ci s'applique au refus des relogements-tiroir (Boulaq-Maspero) ou au relogement éloigné et donc plus généralement au droit de « rester ». Ces mouvements ont permis d'obtenir, en 2008, une loi unifiée sur la construction qui donne droit à un relogement. Cette sécurité n'a pas empêché les mouvements sociaux épars de signaler avec force les atteintes au droit de résidence et de revendiquer le droit à la sécurité foncière dans les quartiers extra-légaux.

CONCLUSION

La question de l'accès à des droits fondamentaux et, de façon sous-jacente ou explicite, à davantage de justice sociale, est donc très présente en Egypte depuis une dizaine d'années. Elle fait singulièrement écho – ce qui ne semble pas être tout fait un hasard – à un renouvellement épistémologique et paradigmatique d'une partie des recherches en sciences sociales sur la ville : sans avoir l'ambition ici de proposer un état de la recherche, le passage de l'emploi de termes comme « marginalisation », « ségrégation », « exclusion » à l'emploi et aux réflexions en termes de justice/injustice sociale et spatiale paraît renvoyer au basculement entre citadinité et citovenneté. La citadinité des habitants mis à la marge/en marge est reconnue depuis longtemps par de nombreux travaux publiés à partir des années 1990 qui remettent aussi en exergue la notion – quelque peu oubliée ou dépolitisée dans la décennie précédente – de « droit à la ville » d'Henri Lefebvre : pour le dire autrement, le droit à la ville des populations des marges, nié ou dénié par les pouvoirs publics (ségrégation, exclusion, marginalisation), serait en quelque sorte compensé par des pratiques de citadinité, des compétences et des savoir-faire spécifiquement urbains mis en œuvre par les résidents. Mais les mobilisations observées depuis une dizaine d'années, même si elles sont très inégales et parfois vouées à l'échec, prennent une dimension éminemment politique qui se rapproche de la lutte pour davantage de citoyenneté. Ainsi dans l'exemple des chiffonniers, il y a une véritable prise de conscience qu'ils détiennent des leviers d'action (manifester, négocier, se mettre en « grève » et ne plus collecter) les autorisant à revendiguer des droits à la collecte et, plus largement, le droit de pouvoir travailler.

Ces mouvements convergent vers ceux pour le droit au logement qui élargissent leurs leviers d'action comme le montrent les nombreux recours à la justice ou encore des actions militantes comme le rassemblement hétérogène de résidents et de soutiens qui surgissent sur la scène publique via le 2.0, permettant d'accroître la visibilité des mobilisations et à destination d'une opinion publique censée, en retour, peser sur les décisions gouvernementales.

Cependant, comme le montrent différents travaux, l'accélération de la construction « informelle » qui a pris une ampleur considérable au Caire et dans les villes égyptiennes après la révolution , comme ailleurs dans le Monde arabe, est le signe de deux phénomènes concomitants. D'un côté, elle signale le renforcement d'une anticipation spéculative face à l'inaction des gouvernements en matière de logement qui ouvre des opportunités, à la fois de nouveaux profits (pour des entrepreneurs locaux ou non) et de logement (pour des citadins sans capitaux). De l'autre, elle renvoie à une disjonction persistante entre les revendications sociales et les capacités d'agir des gouvernements qui s'acheminent à pas de fourmi vers des actions de réparation en direction des quartiers populaires.

AGNÈS DEBOULET est professeure de sociologie à l'Université Paris 8-Vincennes Saint Denis et chercheur au Centre de Recherches sur l'Habitat/Lavue (UMR 7218 Cnrs). Ses recherches ont porté principalement sur l'urbanisation populaire au Caire et à Beyrouth, et elle travaille aussi sur les questions de citoyenneté, participation dans les quartiers en rénovation urbaine en France. Parmi ses ouvrages, avec I. Berry-Chikhaoui Les compétences des citadins dans le monde arabe-Paris, Karthala, 2000 ; avec I. Berry-Chikhaoui and L. Roulleau Berger, Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants, La découverte, 2007 ; avec R. de Villanova, Belleville, quartier populaire ?, Créaphis, 2012 ; avec M. Jolé l'ouvrage Mondes urbains. Le parcours engagé de F. Navez-Bouchanine, Karthala, 2013 ; avec H. Nez, Savoirs citoyens et démocratie urbaine, PUR, 2013.

BÉNÉDICTE FLORIN est maître de conférences en géographie à l'Université de Tours et chercheure à CITERES, UMR 6170, Equipe Monde Arabe et Méditerranée (EMAM). Ses thématiques de recherche sont la fabrique et les pratiques de l'urbain dans le monde arabe et, pour le Caire, les quartiers fermés et les villes nouvelles, le logement social, les mobilités résidentielles, la citadinité. Depuis 2007, elle mène de nouvelles recherches sur la réforme de la gestion des déchets et ses effets sociaux, économiques et territoriaux pour la communauté des chiffonniers du Caire. Ses recherches se sont élargies aux conditions de travail des récupérateurs de Casablanca et à la question des déchets dans le monde arabe en général.

AGNÈS DEBOULET is professor of sociology at the university Paris 8 and researcher at the Centre de Recherches sur l'Habitat, Lavue (Cnrs). Her researches have focused on popular urbanization in Cairo and she has also

been working on migrants and suburbs in Beirut. In France, she is involved in various researches about urban renewal processes in the popular neighborhoods and urban citizenship issues. Among her publications: with I. Berry-Chikhaoui (Eds), Les compétences des citadins dans le monde arabe – Paris, Karthala, 2000; with B. Destremau and F. Ireton (Eds) Dynamiques de la pauvreté en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, Paris, Karthala, 2004, – with I. Berry-Chikhaoui and L. Roulleau Berger (Eds), Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants, La découverte, 2007, with M. Jolé Mondes urbains. Le parcours engagé de F. Navez-Bouchanine, Paris, Karthala, 2013 and with H. Nez Savoirs citoyens et démocratie urbaine, PUR, 2013.

BÉNÉDICTE FLORIN is Associate Professor in geography at the University of Tours and researcher to CITERES, UMR 6170, in EMAM (Equipe Monde Arabe et Méditerranéen). Since 2007, her new researchers are about the question of the management of waste in Cairo and the informal sector of collectors. She published about ten articles concerning the effects of the reform on the "zabbalin community", the inconsistencies of the new waste management system and the conflicts, negotiation and strategies of the actors. Her researches widened in the conditions of work of scavengers of Casablanca and question of waste management in the Arab world generally.

REFERENCES

- Barthel P.-A., Monqid S., 2011, *Le Caire, réinventer la ville*, Autrement, coll. Villes en mouvement, n° 21, Paris, 253 p.
- Barthel P.-A., et Jaglin. S., (dir.), juin 2013, *Quartiers informels d'un monde arabe en transition. Réflexions et perspectives pour l'action urbaine*, Conférences et Séminaires de l'Agence Française de Développement, n° 7.
 - http://logi4.xiti.com/go.click?xts=284366&s2=1&clic=T&type=clic k&p=07-Conferences-seminaires.pdf&url=http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/conferences-seminaires/07-Conferences-seminaires.pdf
- Berry-Chikhaoui I., Deboulet A., 2000, Les compétences des citadins dans le Monde arabe, Paris, Tunis, Tours, Karthala/IRMC/URBAMA, 406 p.
- Berry-Chikhaoui I., 2009, Les notions de citadinité et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe, in « Les Cahiers d'EMAM », n° 18, « Urbanité et citadinité dans les grandes villes du Maghreb », Tours, CITERES-EMAM, 132 p. Disponible sur Internet : http://emam.revues.org/173.
- Ben Nefissa S., 2008, « Ça suffit ? Le « haut » et le « bas » du politique en Egypte », in *Politique africaine*», n° 108, pp. 5-24.
 - 2011, « Révolution civile et politique en Egypte. La démocratie et son correctif », in *Mouvements*, n° 66, « Printemps arabes, Comprendre les révolutions en marche », Paris, pp. 48-52.
 - 2011, « Ces 18 jours qui ont changé l'Egypte. Révolution civile et politique », in S. Ben Nefissa et Destremeau, « Protestations sociales, révolutions civiles », *Tiers-Monde*, Hors série, A. Colin, Paris, pp. 227-236.
- Bernard-Maugiron N., Nasser I., Gamal A., 2000, « Pouvoir de la censure ou censure du pouvoir ? L'affaire Yûsuf Wâlî c. *al-Shacb », in Egypte-Monde Arabe*, n° 3, Le Caire, http://ema.revues.org/index799.html#tocto2n7
- BOLTANSKI L., THEVENOT L., 2990, L'amour et la justice comme compétences, ed. Métaillé, Coll. Leçons de choses, Paris, pp. 133-134.
- BOULLIER D., 2009, « Choses du public et choses du politique. Pour une anthropologie des inouïs », in Carrel, Neveu et lon (dir.), Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilité citoyenne dans la ville, Paris, L'Harmattan, p. 21-38.
- Bulle S., 2013, « L'Etat « nous quitte ». Question sociale, question urbaine et culturelle en Israël, *Mouvements*, n° 74, pp. 42-51.
- CABANNES Y., 2013, « Le droit à la ville, une perspective internationale », entretien avec Agnès Deboulet, *Mouvements*, n° 74, pp. 14-23.
- Castel R., 1996, « Les marginaux dans l'histoire », in PAUGAM, *L'exclusion*. *L'état des savoirs*», Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », pp. 32-41.
- Debout L., 2012, Gouvernements urbains en régime autoritaire. Le cas de la gestion des déchets ménagers en Egypte, thèse de doctorat de géographie, aménagement et urbanisme, Université Lyon II, 440 p.
- Deboulet A., 2011, « Le droit au logement, école de la contestation », Entretien avec Manal al-Tibi, *Mouvements*, n° 66, pp. 7988-.
 - 2012a « Villes convoitées et inégalités », *Idées économiques et sociales*, n° 167, pp. 37-47.

- 2012b, « Secure land tenure? Stakes and contradictions of land titling and upgrading policies in the global Middle East and Egypt » in *Popular housing and urban land tenure in the middle east*, (dir.) Ababsa M., Dupret B. et Denis E., pp. 203-226.
- DORIER-APPRILL E., GERVAIS-LAMBONY P., 2007, *Urbanité et vies citadines*, Belin, Paris, coll. « Mappemonde », 267 p.
- DE CERTEAU M., GIARD L. et MAYOL P., 1994, *L'invention du quotidien*. Tome 2 : Habiter, cuisiner, Paris, Gallimard, coll. Folio Essais, 415 p.
- Denis E., 2011, « Transformations du territoire, urbanisation et libéralisme autoritaire », in V. Battesti, F. Ireton (dir.), *L'Egypte au présent. Inventaire d'une société avant révolution*, Sindbad (Actes Sud), pp. 75-110.
- DOLLET S., 2003, Une communauté traditionnelle face à la modernité. Le cas des zébalin du Caire, mémoire de DEA en sciences politiques, Université d'Aix-Marseille 3, 193 p.
- DORMAN W. J., 2009, « Of Demolitions and Donors: The Problematics of State Intervention in Informal Cairo » in D. SINGERMAN (ed), *Cairo contested-governance, urban space and global modernity*, The American university in Cairo Press, pp. 269-290.
- Duboc M., 2011, « La contestation sociale en Egypte depuis 2004. Précarisation et mobilisation locale des ouvriers de l'industrie textile », in S. Ben Nefissa et B. Destremeau, *Protestations sociales, révolutions civiles*, Revue Tiers-Monde, Hors-série, pp. 95-116.
- Destremeau B., 2011, « Protestations sociales, révolutions civiles », *Tiers-Monde*, Hors série, A. Colin, Paris, pp. 95-116.
- Dufaux F., Gervais-Lambony P., Hancock C. Lehman- Frisch S., Moreau S., 2011, « Des corps dans les espaces publics : sécurité et politique », in *Justice spatiale*, n° 04, http://www.jssj.org
- EL CHAZLI Y., 2012, « Sur les sentiers de la révolution. Comment des égyptiens « dépolitisés » sont-ils devenus révolutionnaires », Revue française de sciences politique, n° 5, pp. 843-865.
- FARAG I., 2011, « En marge de la révolution égyptienne. Ecrire l'histoire ou sauver la mémoire ? » in *Mouvements*, n° 66, *Printemps arabes, Comprendre les révolutions en marche*, La Découverte, Paris, pp. 42-47.
- FLORIN B., 2010, Réforme de la gestion des déchets et reconfigurations des territoires professionnels des chiffonniers du Caire, in Géocarrefour, vol. 85, n° 2, Lyon, pp. 109-118.
 - 2011a, « Dimensions spatiales d'une crise : les stratégies des zabbalîn (chiffonniers) du Caire face à la réforme du système de gestion des déchets », in Bonny, Ollitrault, Keerle, Le Caro, Espaces de vie, espaces enjeux. Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques », Presses Universitaires de Rennes, pp. 129-144.
 - 2011b, « Résister, s'adapter ou disparaître : la corporation des chiffonniers du Caire en question », in Corteel et Le Lay (dir.), Les Travailleurs du déchet, Ed. Erès, pp. 69-91.
- Gervais-Lambony P., Dufaux F., 2009, *Justice et injustices spatiales*, n° 1, Presses Universitaires de Paris-Ouest, pp. 9-17.
- Gervais-Lambony P., Bret B., Hancock C., Landy F., 2010, *Justice et injustices spatiales*, Paris, Presses universitaires de Paris-Ouest, coll. « Espace et justice », 314 p.

- Ghannam F., 2002, Remaking the modern: space, relocation, and the politics of identity in a global Cairo, University of California Press, 240 p.
- GILBERT C., HENRY E., 2012, « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », in *Revue française de sociologie*, n° 531, pp. 35-59.
- LEFEBURE H., 2009, Le droit à la ville, Paris, Economica, Anthropos, coll. « Anthropologie », 135 p.
- LHULIER D., COCHIN Y., 1999, *Des déchets et des hommes*, Ed. DDB, coll. Sociologie clinique, Paris, 184 p.
- Lussault M., Signoles P., 1996, *La citadinité en questions*, Fascicule de Recherches n° 29, URBAMA, Université de Tours, 158 p.
- Madoré M., 2013, Mobilisation d'habitants, le cas de l'île de Qorsaya en Egypte, Mémoire de Master, Sciences Po, Rennes, 120 p.
- SEJOURNE M., 2011, «La « banalité » d'une urbanisation illégale », in V. Battesti, F. Ireton (dir.), *L'Egypte au présent. Inventaire d'une société avant révolution*, Sindbad (Actes Sud), pp. 111128-.
- SEMMOUD N., FLORIN B., LEGROS O., TROIN F., à paraître en 2014, *Marges urbaines à l'épreuve du néolibéralisme*, Presses Universitaires François-Rabelais, Tours.
- Sierra A. et Tadié J. (coord.), janvier 2008, « La ville face à ses marges », Autrepart, n° 45, 228 p.
- Singerman D., 2009, Cairo Contested, Gouvernance, Urban Space and Global Modernity, The American university in Cairo Press, 488 p.
- STADNICKI R., 2013, « De l'activisme urbain en Égypte : émergence et stratégies depuis la révolution de 2011 », Echogéo, n° 25, http://echogeo.revues.org/13491
- Tadroz M., 2010, « Scapepigging: H1N1 Influenza in Egypt », Epidemics: pathways of disease and response, Sarah Dry and Melissa Leach, (dir.), Earthscan, pp. 213-238.
- Tarbush N., Spring/Summer 2012, « Urban dream or modernist delusion? », Journal of International Affairs, Vol. 65, n° 2, 171.
- Tarrow S., 1998, Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics, Cambridge, University press, 271 p.
- TILLY C., 1978, From mobilization to revolution, New York, Mc Graw-Hill, 349 p.
- VAIREL F., 2008, « L'opposition en autoritaire : statut et mode d'action » in Olivier Dabène, Vincent Geisser, Gilles Massardier, Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXIème siècle, Paris, La découverte, coll. Recherches, pp. 213-232.